



Finances

Le point à mi-parcours

Dossier

Réduire la consommation d'énergies de l'éclairage public et des bâtiments communaux



Maison partagée pour 11 seniors

*semi-autonomes,
en perte d'autonomie*

NOUVEAU !



www.senioryta.fr

Disponibles à la location :

- Suites privatives (chambre, salle d'eau et WC) et espaces de vie partagés
- Aide à domicile & à la personne 7jours/7

07.84.92.48.65

CAROTHEQUE

BERNARD 1902



10 & 12 rue de la Charité - Lyon 2 ■ 7 place Maréchal Lyautey - Lyon 6
BERNARD CERAMICS - 45 rue François Mermet - Tassin la Demi-Lune
04 78 34 15 16

www.bernard-ceramics.com



ALPA Solaire

Votre installateur de confiance



Autoconsommez

votre propre électricité

Réduisez

votre facture d'électricité

Valorisez

votre bâtiment

**Votre étude de faisabilité
gratuite !**



★★★★★ 5/5
Avis Clients Google

06 23 36 88 20
www.alpasolaire.fr

Siège à Charbonnières les Bains
Local au 49 avenue Rosa Parks, 69009 Lyon





Comme chaque année, la rentrée de septembre pour les familles est un moment de joie accompagné d'une intense activité. Les enfants sont heureux de retrouver leurs camarades et leurs enseignants. A l'inverse, les plus petits qui intègrent l'école maternelle pour la première fois le font non sans quelque appréhension bien compréhensible. Il faut bien quitter le confort du foyer familial pour devenir un grand !

Cette année, la rentrée scolaire à Charbonnières-les-Bains s'est déroulée dans un réel climat de sérénité. Les locaux avaient été préparés et nettoyés pour assurer le meilleur accueil des élèves et faciliter au mieux la logistique vis-à-vis des enseignants. Les travaux entrepris à la crèche Tom Pouce ont été accomplis dans les temps. Les parents peuvent ainsi reprendre leurs activités sans inquiétude pour la garde des tout-petits qui vont désormais bénéficier de locaux équipés d'un nouveau système de chauffage efficace : climatisation adéquate l'été, confort agréable l'hiver.

Nos sincères remerciements aux enseignants et aux ATSEM qui ont accueilli les élèves avec attention et savoir-faire pour apaiser le stress de la rentrée scolaire. Félicitons aussi nos services techniques qui ont suivi rigoureusement les différents chantiers pour veiller au respect des délais annoncés avant les vacances. C'est une réussite collective qui garantit aux écoliers et à leurs enseignants de démarrer l'année scolaire dans les meilleures conditions.

À l'école élémentaire, une nouvelle classe va palier l'augmentation des effectifs. À l'école maternelle, l'abattage des cinq platanes malades a nécessité l'installation d'une protection solaire créant une zone d'ombre ainsi qu'une extension de la zone de protection contre les intempéries.

Quant au Forum des Associations, il s'est déroulé comme chaque année dans une ambiance chaleureuse. Les familles ont pu organiser les activités périscolaires des enfants et les adultes ont pu choisir entre différentes disciplines sportives ou activités culturelles.

Là aussi, l'organisation logistique rodée depuis des années a grandement facilité la présence des associations et le déroulement du Forum.

Dans le domaine sportif, on doit cependant déplorer un trop grand nombre de refus d'inscriptions non seulement à cause de la saturation de nos infrastructures mais aussi d'un surcroît de demandes en pleine année olympique. C'est la conséquence logique et annoncée du vote du 28 septembre 2023 contre la construction de nouvelles installations sportives.

Pour tenter d'y remédier, il a été nécessaire, afin de rétablir une certaine équité entre les associations, de retirer des créneaux horaires à certaines au profit d'autres pour leur garantir un minimum d'activités. Malheureusement, certains sports comme le judo doivent se résigner à quitter la commune faute de locaux adaptés. Globalement, nombre de clubs sportifs sont mécontents de même que des Charbonnois confrontés à un manque de salles pour pratiquer leur sport préféré.

L'on peut mesurer les conséquences de ce vote : le déclassement de notre commune est un fait désormais avéré. On le constate dans le classement des communes paru dernièrement dans la Tribune de Lyon. Charbonnières-les-Bains obtient en effet un petit 4 sur 10 pour ses installations sportives. Petit à petit, le mal se diffuse insidieusement...

Autant dire que pour relancer le projet de nouvelles installations sportives, deux conditions vont être nécessaires. Tout d'abord, attendre malheureusement, à moins de deux ans d'une fin de mandat, les prochaines élections avant d'investir temps et énergie dans de longues démarches qui nécessitent près de 4 ans de procédures en diverses consultations et appels d'offre. Ensuite disposer à la tête de la commune d'une majorité solide, de confiance et compétente pour éviter les déboires que la commune subit.

Ce sera l'urgence dès le début du prochain mandat.

Bonne reprise pour tous !

Gérald EYMARD
Maire de Charbonnières-les-Bains



AUDITION CONSEIL

Le Bonheur est dans l'Oreille



**Laetitia
JOUFFREY**



**Valentine
MARCHAND**



**Thibault
TIXIER**

Votre essai est offert et votre bilan auditif est gratuit, profitez-en !*

*Sur prescription médicale

Pôle médical - 104 route de Paris - Charbonnières-les-Bains

04 81 65 44 30

Craponne / Lentilly - 54 av. E. Millaud / 9 pl. de l'Europe

04 72 66 16 73

St Didier au Mont d'or - 5 rue du Castellard

04 72 18 95 37

Brindas - 15, place Verdun

04 75 31 33 34

auditionconseil.fr | f in



Nathalie GENAY DURIEUX
06 72 86 81 78

Pour vos projets immobiliers :

Ventes, achats & locations

Estimations gratuites



nacarat.
DEVELOPPEMENT

o CONSEIL EN INGÉNIERIE ÉDITORIALE
o CRÉATION GRAPHIQUE o MISE EN PAGE
o IMPRESSION NUMÉRIQUE
o IMPRESSION OFFSET TOUT FORMAT
o SITES WEB

Votre contact :

Tél. : 06 78 60 85 13



SOMMAIRE

 **Ça s'est passé 6-7**

 **Infos municipales 8-12**

- Cérémonie de Commémoration de l'Armistice 1918
- Élections européennes et législatives
- Des changements au Conseil Municipal
- Remise de la médaille d'honneur d'argent à Françoise Marindat
- Circulation et stationnement
- La commune se mobilise contre les incivilités
- Un Centre Technique Municipal à Charbonnières-les-Bains : un projet trop souvent repoussé
- Casino : les jeux sont faits, rien ne va plus
- Travaux à la crèche et à la médiathèque

 **Finances 13**

Dossier 14-17
Réduire la consommation d'énergies de l'éclairage public et des bâtiments communaux

 **Affaires sociales 18-20**

 **Sport 21**

 **Associations 22-23**

 **Enfance - Jeunesse 24-25**

 **Sortir à Charbo 26-28**

 **Infos pratiques 29**

 **Tribune Libre 30**

Mairie

Accueil du public :

- Lundi au vendredi matin : 8h30-12h30
- L'après-midi uniquement le lundi (de 14h à 18h30) et le vendredi (de 14h à 17h)

Vous pouvez joindre le standard téléphonique au 04 78 19 80 00

Nous écrire :

- mairie@charbonniereslesbains.com
- www.charbonnieres.com
- Mairie de Charbonnières-les-Bains – 2 place de l'Eglise 69260 CHARBONNIERES-LES-BAINS

Retrouvez votre commune sur Illiwap



Recevez les informations de votre commune sur votre smartphone avec l'application Illiwap ! Pour suivre votre commune sur Illiwap, c'est très simple : téléchargez l'application Illiwap, entrez « Mairie de Charbonnières-les-Bains » dans la barre de recherche de votre application puis cliquez sur le bouton SUIVRE.



Directeur de publication : Gérald Eymard -
 Rédaction : service communication
 Crédits photos : Photothèque Mairie – Freepik – David Bersanetti – Julie Cherki – Stacy Long – Pierre Olivier – Rock'n'rollistes – IStock
 Conception : Création Design Publicitaire
 Régie publicitaire : Imprimerie Faurite
 Dépôt légal : septembre 2024
 Tirage : 3000 exemplaires, sur papier recyclé
 Impression : Imprimerie Faurite



21 JUIN 2024

FÊTE DE LA MUSIQUE

La fête de la Musique s'est tenue le vendredi 21 juin sur l'Esplanade Cadichon. Merci à l'Atelier Musical du Chapoly pour l'organisation des festivités, en partenariat avec l'AVF et le comité de Jumelage !

21-23 JUIN 2024

SUMMER PARTY :
LA FÊTE DES
COMMERÇANTS !

Fin juin, l'Association Charbonnoise des Commerçants, Artisans et Professions Libérales a organisé une animation sur 3 jours : « Summer Party » ! De nombreuses activités organisées pour cette occasion : ateliers créatifs et goûters offerts pour les enfants, animations musicales par l'EMMC et déambulations, le tout associé à des stands de braderie. Une grande première qui fut une belle réussite !





3

30 AOÛT 2024

BIERGARTEN

De nombreuses personnes se sont retrouvées à l'occasion de cette nouvelle édition du Biergarten organisée par le comité de jumelage. Ce fut l'occasion pour les participants de déguster des saucisses de Nuremberg, des bretzels ainsi que d'authentiques bières pression allemandes.

3

2 SEPT. 2024

RENTRÉE DES CLASSES

Le lundi 2 septembre dernier, ce sont plus de 400 élèves qui ont fait leur rentrée à l'école primaire Bernard Paday de Charbonnières-les-Bains ! Enfants et parents étaient accueillis à l'entrée par des musiciens de l'école de musique de Marcy-Charbonnières.

4



5

7 SEPT. 2024

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le traditionnel Forum des associations a eu lieu le samedi 7 septembre en Salle Sainte-Luce. Ce fut l'occasion pour les visiteurs d'échanger avec les représentants de la cinquantaine d'associations présente sur place.

5

17 SEPT. 2024

DES CHANSONS POUR LES ENFANTS MALADES

Le Charbonnois Jean-Claude Moste a eu l'honneur d'interpréter les chansons de Jacques Brel à l'Espace Culturel Alpha. Cette soirée a été dédiée à l'association lyonnaise Docteur Clown afin d'apporter rires et sourires aux enfants hospitalisés.

6



4



6



INVITATION



Cérémonie de Commémoration de l'Armistice 1918

**Lundi 11 novembre 2024,
à partir de 11h
Place de l'Église**

En présence de :

Gérald EYMARD,
Maire de Charbonnières-les-Bains

Stéphane CHERON,
Conseiller Délégué
Correspondant Défense

Noël AWUITOH-DZINEKOU,
Président de l'Union Nationale des Combattants et
Afrique française du Nord.

CITOYENNETÉ

ELECTIONS EUROPÉENNES ET LÉGISLATIVES

Ces derniers mois, plusieurs scrutins ont eu lieu sur la commune.

Dans un premier temps, les élections européennes se sont tenues le dimanche 9 juin.

Suite à la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République Emmanuel Macron, 2 tours des élections législatives se sont tenus les dimanches 30 juin et 7 juillet derniers. Sur la 10^e circonscription du Rhône, le député sortant Thomas Gassilloud (Ensemble) a été élu face à Cécile PATOUT (RN).

Voici les résultats du second tour pour la commune :

M. Thomas GASSILLOUD	2 265 voix	67,57%
Mme Cécile PATOUT	1 087 voix	32,43%

Ce 2^e tour a vu un taux de participation de 76,90% pour la commune. Un grand merci aux agents et élus mobilisés ainsi qu'aux bénévoles pour la tenue de ces scrutins ! ■



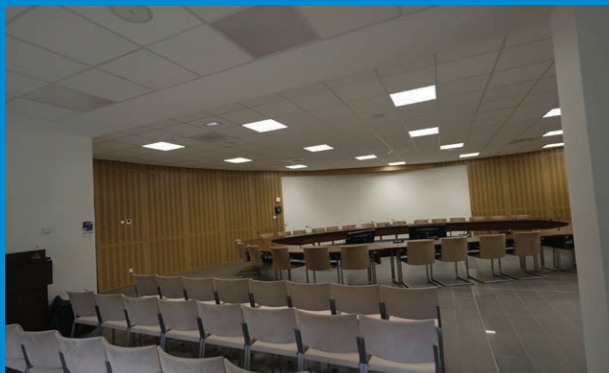
DES CHANGEMENTS AU CONSEIL MUNICIPAL

Les conseils municipaux de ces derniers mois ont été marqués par la nomination d'une nouvelle adjointe et la réattribution de certaines délégations.

Ces changements font suite au retrait des postes d'adjoints et des délégations afférentes de Monsieur Sébastien ARCOS et Madame Karine PINTE.

- **Patrick BOY, premier adjoint en charge de l'urbanisme et de la voirie reçoit les délégations « sécurité » et « mobilité ».**
- **Sandrine CARDINAL, conseillère déléguée à la transition écologique devient 5^{ème} adjointe et reçoit la délégation « Affaires scolaires ».**
- **Mathilde LAPRESLE, adjointe aux affaires sociales reçoit la délégation « petite enfance ».**
- **Nelly Aujas, adjointe aux commerces, à l'artisanat et aux professions libérales reçoit la délégation « développement économique ».**
- **Claude LAURENT, conseiller municipal, devient conseiller délégué en charge des finances.**

Au sein du conseil municipal, s'est formé un nouveau groupe d'opposition « Charbonnières Autrement » composé de Armelle GRENIER, Eric HORRIOT, Sébastien ARCOS, Karine PINTE et Philippe LHOPITAL.



LA COMMUNE SE MOBILISE CONTRE LES INCIVILITÉS

Face à l'augmentation du non-respect des règles indispensables à la vie en communauté, la police municipale de Charbonnières-les-Bains rappelle les amendes encourues pour certaines infractions.

En ce qui concerne les propriétaires de chiens :

- Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique. Tout chien non tenu en laisse constitue une infraction de 2^e classe et est passible de 150€ d'amende.
- Les déjections canines doivent être ramassées par les propriétaires des chiens. Le non-respect de cette obligation est passible d'une amende de 135€ d'amende.

Les travaux de bricolage et de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage à cause de leur intensité sonore ne peuvent être réalisés que :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement.

Le non-respect de ces horaires peut entraîner une amende de 150€ pour le contrevenant.

Autre cas d'incivilité constaté sur la commune, les nuisances sonores constituent une infraction de 3^e classe et peuvent entraîner une amende de 68€. ■



REMISE DE LA MÉDAILLE D'HONNEUR D'ARGENT À FRANÇOISE MARINDAT

Après 20 années de bons et loyaux services à la Mairie de Charbonnières-les-Bains, Françoise Marindat a obtenu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale. La commune la remercie pour l'ensemble de son travail. ■



CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Zone 30

Pour rappel, Charbonnières-les-Bains est devenue une « ville 30 », ce qui signifie que la vitesse est limitée à 30 km/h sur la quasi-totalité de l'agglomération (hormis la route de Paris, la route de Sain Bel, l'avenue de Lacroix-Laval et les zones limitées à 20km/h). La « Ville 30 » permet ainsi d'améliorer la sécurité routière, d'œuvrer pour un meilleur partage de l'espace public et de faciliter la circulation des piétons et des cyclistes.

Engins de déplacement personnel motorisés (EDPM)

Pour rappel, les règles du code de la route s'appliquent également pour les nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards etc.) :

- Les conducteurs d'EDPM doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres.
- Comme pour les vélos, il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants.
- La conduite d'un EDPM est interdite à toute personne de moins de 14 ans.
- Il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin : l'usage est exclusivement personnel.
- Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.
- L'assurance de l'EDPM est obligatoire parce qu'il est considéré comme un véhicule terrestre à moteur par le code des assurances, y compris dans le cas d'un service de location d'EDPM en libre-service (free-floating). C'est toujours le propriétaire de l'EDPM qui doit souscrire l'assurance obligatoire.
- Il est interdit de circuler sur le trottoir, sinon l'EDPM doit être tenu à la main.
- En agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. À défaut, les EDPM peuvent circuler sur les routes

dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.

- Garer son EDPM aux emplacements réservés à cet effet et à défaut, sur les trottoirs, dans la mesure où il ne gêne pas la circulation des piétons et autres usagers.
- De nuit ou de jour, par visibilité insuffisante, y compris en agglomération, l'arrêté du 24 juin 2020 précise que les utilisateurs doivent porter un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant (par exemple, un gilet, un brassard, etc.).

S'agissant des sanctions en cas de non-respect des règles :

- Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager : 135 euros d'amende (4^e classe).
- Si vous circulez sur une voie interdite (voies express et autoroutes, ainsi que la circulation sur la chaussée alors qu'il existe une piste cyclable) : 135 euros d'amende (4^e classe).
- Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin : 135 euros d'amende (4^e classe).

• Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h : 1 500 euros d'amende (5^e classe).

• La nuit ou le jour, lorsque la visibilité est insuffisante, si vous ne portez pas un gilet ou un équipement rétro-réfléchissant : 35 euros d'amende (2^e classe).

• Si vous poussez ou tractez une charge avec votre EDPM ou si vous faites remorquer : 35 euros d'amende (2^e classe).

Stationnement

Afin de maintenir une offre de stationnement gratuit, la commune a fait le choix de la « zone bleu » (de 1h30 à 4h en fonction des secteurs).

Retrouvez les zones concernées sur www.charbonnieres.com (Onglet sécurité – stationnement zone bleu). ■

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

ÉQUIPEMENTS À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

OBLIGATOIRES

RECOMMANDÉS

Vêtement réfléchissant obligatoire la nuit ou si la visibilité est réduite, recommandé le reste du temps

Casque

Avertisseur sonore

Système de freinage

Catadioptres arrière et latéraux

Feux de position avant et arrière

1 PERSONNE

14 ANS MINIMUM

CASQUE AUDIO INTERDIT

TROTTOIRS INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H (PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)

UN CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL (CTM) À CHARBONNIÈRES-LES-BAINS : UN PROJET TROP SOUVENT REPOUSSÉ

Depuis de nombreuses années, les services techniques de Charbonnières-les-Bains sont dispersés sur 7 sites, ce qui engendre de fortes contraintes en termes de sécurité et d'organisation, des conditions de travail des agents (vestiaires et sanitaires non adaptés), de management et de productivité.

Les différents maires et élus qui se sont succédé à la mairie ont essayé de définir un projet pour un nouveau CTM qui puisse offrir de nouvelles et meilleures conditions de travail qui soient plus adaptées, plus confortables et plus rationnelles.

Malheureusement, en raison d'un foncier communal très réduit, ces projets n'ont jamais abouti.

Les missions des services communaux se multiplient et se diversifient, obligeant l'adaptation des outils des agents aux nouvelles nécessités de travail. Ainsi, la construction d'un Centre Technique devient nécessaire.

Après analyse des différents terrains communaux constructibles, deux pourraient répondre aux besoins de ce CTM : le terrain dit « la maison du cimetière » (1200m²) et celui situé à proximité du rond-point Montcelard (2300m²) qui permettrait au rez-de-chaussée de disposer de zones de chargement/déchargement, de stockage, ainsi que des ateliers.

L'étage serait composé d'espaces de bureaux, salle de réunion, des vestiaires et des sanitaires adaptés à la mixité.

La volonté forte de la commune est de construire un bâtiment en visant les labels BBC (bâtiment basse consommation) ou HQE (haute qualité environnementale) notamment sur les aspects énergétiques, la préservation de la ressource (récupérateur d'eau de pluie et végétalisation des parkings), l'intégration paysagère et l'utilisation de matériaux biosourcés et d'énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques).

Une réunion d'information avec les riverains du cimetière a été organisée le 20 juin 2024 à la mairie afin d'élaborer une phase de concertation.

La décision concernant le terrain, en association avec la direction des Services techniques, sera prise d'ici la fin de l'année 2024. ■



Exemple de bâtiment éco-responsable



LE LYON VERT « GRANDIT » ET CHANGE DE NOM

Après d'importants travaux d'extension, le Casino a pu ouvrir ses nouvelles salles de jeux le mercredi 17 avril dernier. Dans la continuité, il en a profité pour changer de nom, abandonnant celui du « Lyon vert » pour « Pasino Grand Partouche ».

Les travaux d'extension ont permis un agrandissement des espaces jeux passant de 1600m² à 4000m². Ils devraient permettre une hausse de la fréquentation de l'ordre de 20%.

Selon l'accord signé en 2018 entre les deux communes, les produits des jeux se répartissent toujours à hauteur de 47% pour Charbonnières-les-Bains et 53% pour La Tour de Salvagny.

À ce jour, nous constatons que l'agrandissement du casino n'a pas généré de gains supplémentaires par rapport à l'année précédente après deux mois d'exploitation des nouveaux espaces :



En 2024, les produits sont même en baisse de 33 000 € sur ces trois mois.

Sur l'ensemble de l'année 2024, les produits des jeux devraient être conformes au montant inscrit dans notre budget primitif.

Il faudra attendre la prochaine ouverture officielle du nouvel établissement associée à une importante campagne de communication pour observer ou non une augmentation des produits des jeux ainsi que son ampleur. ■

	2023	2024	% d'une année à l'autre
Produit des jeux en mai	232 070,96 €	189 126,12 €	-18,50%
Produit des jeux en juin	139 596,58 €	152 801,23 €	9%
Produit des jeux en juillet	163 048,17 €	159 646,31 €	-2%
Global sur 3 derniers mois	534 714 €	501 573 €	-6%

TRAVAUX À LA CRÈCHE

Ces derniers mois, des travaux ont été réalisés à la crèche.

Concernant la crèche, les travaux ont duré 2 mois du 1^{er} juillet au 31 août.

Les prestations comprenaient le remplacement à neuf des installations techniques chauffage/climatisation et électricité avec un passage au LED pour les luminaires. Des reprises ponctuelles de second œuvre, telles que des mises en peinture ou la mise en place d'un faux plafond, ont également été effectuées. La crèche est ouverte depuis le lundi 2 septembre. ■



FINANCES 2024 : POINT À MI PARCOURS

Le Budget Primitif, voté en Conseil Municipal du 7 mars 2024, a fixé la trajectoire des Finances communale pour l'année 2024, dans un cadre structurel très positif pour les Charbonnois :

- Des dépenses d'équipement maintenues à un très haut niveau
- Un endettement quasiment nul
- Le maintien d'un très haut niveau de service public
- Un engagement fort en faveur de la transition écologique.

Les dépenses de fonctionnement :

• **Les dépenses de fluide :** grâce au contrat pluriannuel passé avec le SIGERLy, la Commune n'a pas subi les hausses importantes les années antérieures qu'ont dû supporter l'ensemble des Français. Un nouveau conventionnement pluriannuel a été conclu à compter du 1^{er} janvier 2024.

A mi-parcours, la hausse est contenue dans une proportion de 80 % par rapport aux dépenses budgétées.

• **Les dépenses de personnel :** maintien des effectifs et revalorisation des agents de catégorie C. La masse salariale est parfaitement contenue.

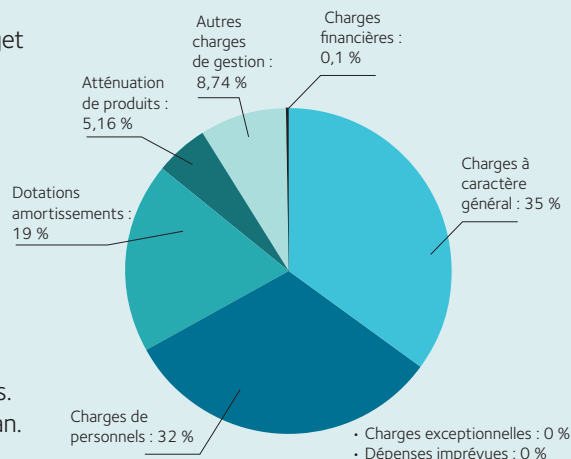
• **Les autres postes** n'appellent pas de remarques particulières.

Les recettes de fonctionnement :

• les recettes de la fiscalité locale : + 6 %
• les produits des jeux : répartition 47 % / 53 %, en phase avec le budget annuel (2.300 K€).

Un résultat bénéficiaire de fonctionnement, en phase avec le résultat prévu au budget.

Structure des dépenses réelles de fonctionnement : pas de nouvelle dette. Encours à son plus bas depuis 30 ans. Capacité de désendettement < à 1 an.



AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Rénovation thermique du bâtiment abritant la Médiathèque, la Crèche Tom Pouce et la salle du Conseil Municipal
réalisé à hauteur de 475.100 €, le solde sur le 4^{ème} trimestre 2024.

Changement du système de chauffage des salles Alpha et Sainte Luce réalisé à hauteur de 260.000 €, le solde sur le 4^{ème} trimestre 2024.

Désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école :
les travaux seront réalisés au cours du 4^{ème} trimestre 2024.

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Déplacement du marché forain Esplanade Cadichon pour mise en conformité réglementaire et une sécurisation de cet espace commerçant : appel d'offres en cours pour un montant de 210.000 €.

REQUALIFIER LA ROUTE DE PARIS

Réfection, enfouissement de réseaux et renouvellement de l'éclairage public :
travaux réalisés par le SIGERLy. Le fonds de concours de la commune a été versé à hauteur de 1.500.000 €.

MAINTENIR LE BON ETAT DU BÂTI

Parc des Sports :
travaux en appel d'offres à hauteur de 204.000 €.

Programme de travaux d'étanchéité sur les bâtiments communaux :
travaux en appel d'offres à hauteur de 48.000 €.

Remplacement de l'ascenseur de l'école élémentaire
réalisés à hauteur de 68.000 €, le solde au 4^{ème} trimestre 2024.

La trésorerie à fin août : représente 78 % des dépenses réelles budgétées.



RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DES BÂTIMENTS



Le SIGERLy est un syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise fondé en 1935. Il regroupe aujourd'hui la Métropole de Lyon et 65 communes. Au service de ses adhérents, dont fait partie la commune de Charbonnières-les-Bains, le SIGERLy œuvre au quotidien pour un aménagement énergétique du territoire.

En tant que syndicat mixte ouvert, il assure une mission de service public centrée sur la gestion raisonnée des énergies (bâtiments communaux, éclairage public), la qualité de la distribution d'énergies (électricité et gaz), l'aménagement durable cohérent et sécuritaire du territoire (enfouissement des réseaux) ainsi que le développement des énergies renouvelables (solaire, bois).

Le SIGERLy a 3 objectifs principaux :

- réduire les consommations énergétiques des collectivités,
- favoriser la production locale d'énergie,
- encourager la consommation d'énergies vertes et décarbonées.

La commune de Charbonnières-les-Bains travaille avec le SIGERLy afin de réduire la consommation des bâtiments communaux et de son éclairage public.

MIGRATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune travaille à la migration vers le LED de son éclairage public sur l'ensemble de son territoire. Ces travaux vont permettre ainsi de réaliser des économies.

Avec ces changements de technologie, la commune pourra également maintenir l'éclairage nocturne avec une baisse de l'intensité de l'éclairage tout en maintenant une très bonne visibilité et en sécurisant le parcours sur lesquels de nouveaux mats seront implantés. Ces remplacements permettront également un embellissement de l'espace public.

AVANT



APRÈS



En 2023, 233 points lumineux ont été remplacés dans les rues suivantes :

- Avenue du Casino/place des Platanes
- Avenue de la Victoire
- Parking de la gare
- Parking et place Sainte Luce
- Route de Sain Bel
- Chemin de la Nouvelle source
- Parking des Erables
- Parking de la Bressonnière
- Chemin Tracol
- Boulevard Beau-Site

En raison d'un afflux de demandes de la part des communes, le reste des changements sera effectué sur plusieurs années. Il est projeté que les remplacements soient répartis de la manière suivante :

2024

Rues	Nombre de points lumineux
Avenue de la Paix	16
Avenue Denis Delorme	34
Chemin de Chante Ruisseau	10
Chemin des Verrières	17
Chemin Elie Charbonnier	4
Chemin Saint Roch	7
Chemin des Brosses	4
Impasse des Brosses	4
Impasse des Lilas	4
Total	114

2025

Rues	Nombre de points lumineux
Allée des Soupis	7
Avenue Alexis Brevet	8
Avenue de Lacroix-Laval	10
Chemin Beckensteiner	16
Chemin de la Pépinière	6
Chemin d'Ecully	20
Chemin des Chalets	10
Chemin des Grandes Bruyères	32
Chemin des Serres	10
Chemin des Tennis	11
Chemin du Baudy	23
Chemin du Bois de la Lune	13
Chemin du Clos des Sapins	8
Chemin du Coucou qui Chante	6
Chemin du Siroux	20
Place Bad Abbach	8
Place de l'Oiselière	24
Chemin Vert	36
Chemin du Barthélémy	16
Rue Benoit Bennier	25
Square de Verdun	5
Sentier des Amoureux	30
Total	344

2026

Rues	Nombre de points lumineux
Chemin de la Bressonnière	39
Chemin de la Ferrière	12
Halte du Méridien	23
Chemin du Ravet	8
Route de Paris	52
Chemin de la Chanterie	12
Chemin du Grand Chêne	7
Chemin des Flachères	13
Avenue Louis Momet	18
Rue Dr Girard	4
Chemin des Pierres Plantées	10
Sentier Vert	8
Voie SNCF	20
Parc Cohen	18
Chemin du Vallonet	16
Chemin des Garennes	22
Allée de Chasselièvre	7
Sentier Raoul Servant	4
Avenue Raoul Servant	6
Sentier Bois de l'Étoile	4
Chemin Tracol	9
Total	312

Il s'agit de projections qui seront réalisées sous réserve du bon déroulement des travaux.

Le coût total est légèrement inférieur à 1 million d'euros. Les futures économies d'énergie engendrées par ces remplacements permettront donc leur autofinancement.

RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le décret tertiaire oblige les collectivités à engager des réductions d'énergie de leurs bâtiments. Les bâtiments dont la surface au sol est supérieure ou égale à 1000 m² sont concernés.

La commune de Charbonnières-les-Bains compte 15 bâtiments concernés et leur regroupement en Entités Fonctionnelles Assujetties (EFA) se traduit comme ci-dessous :

- le complexe sportif de la Salle Sainte Luce,
- l'école maternelle Alexis Brevet, la Passerelle, le centre de loisirs et le restaurant scolaire,
- l'école primaire Bernard Paday,
- l'Hôtel de Ville et son annexe,
- la Garderie, la Médiathèque et la salle du conseil municipal,
- le Parc des Sports,
- le Pôle Enfance Jeunesse,
- la Maison des arts,
- l'Espace Culturel Alpha.

Ce décret définit des objectifs de réduction de nos consommations globales de :

- -40% pour l'année 2030
- -50% pour l'année 2040
- -60% pour l'année 2050



Pour chaque EFA, il a fallu définir une année de consommation de référence comprise entre 2010 et 2019.

À titre d'exemple, pour l'EFA de l'Espace Culturel Alpha, l'année de référence retenue a été celle de juin 2010 à mai 2011, pour une consommation de 469 mégawattheures (MWh). En 2023, cette EFA a consommé 254 MWh, soit une baisse de consommation de -46% par rapport à l'année de référence. L'objectif 2030 est donc déjà atteint pour cette EFA.



C'est également le cas pour les EFA du Parc des Sports et de la Garderie/Médiathèque/Salle du conseil. Pour que les autres EFA puissent atteindre l'objectif 2030, il reste 1% à atteindre pour la salle Sainte-Luce, 5% pour l'Hôtel de ville, 7% pour l'école primaire Bernard Paday et 20% pour l'école maternelle Alexis Brevet/Passerelle/centre de loisirs/restaurant scolaire.

Dans sa globalité, il reste 3% d'économie à obtenir pour que la commune atteigne l'objectif de 30% en 2030. Ces pourcentages ne tiennent pas compte des différents travaux en cours qui permettront largement de réaliser les économies de 40% en 2030. En effet, des travaux sont en cours à la médiathèque et permettront une économie conséquente sur un bâtiment qui représente le 2^e poste de consommation énergétique de la commune.

Par ailleurs, le chauffage commun aux salles Sainte-Luce et Alpha sera à dissocier afin de rendre leurs systèmes de chauffage indépendants.

Enfin, au groupe scolaire, rendre autonome le chauffage des appartements des enseignants permettra également de générer une économie.

Ces 3 chantiers réalisés avant la fin du mandat assureront l'atteinte de l'objectif global en 2030 pour la commune.

LE CCAS DE LA COMMUNE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dispose d'une personnalité juridique de droit public qui lui est propre. Il bénéficie donc d'une existence administrative et financière distincte de la municipalité.

- Le CCAS est présidé de plein droit par le Maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le Maire. Il se réunit à huis clos pour voter les dossiers soumis aux principes de confidentialité et d'anonymat.

- Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune. Il fournit en effet des renseignements et des services à divers publics. Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : familles, personnes âgées, personnes porteuses de handicap et personnes en difficulté.

Missions du CCAS

- Légale ou facultative, une mission de solidarité : le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées.

- Concrètement : il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide sociale à l'hébergement des personnes âgées ou porteuses de handicap, etc.) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telle que la Maison de la Métropole de Lyon.

Il intervient également dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : secours d'urgence (aide au règlement de certaines factures), aide alimentaire, aide à la restauration scolaire, aux voyages scolaires et au centre de loisirs, aide aux séjours adaptés, allocation chauffage (seniors et personnes porteuses de handicap).

**Prenez rendez-vous avec le CCAS au
04 78 19 82 92.**





SIPAG : LE PARTENAIRE DES SENIORS

Le SIPAG est un service intercommunal dédié aux seniors de + de 60 ans de 13 communes de l'ouest lyonnais. À Charbonnières-les-Bains, les seniors représentent plus de 30% de la population. C'est pourquoi le SIPAG joue un rôle majeur, en partenariat avec le CCAS et la Mairie.

Les missions du SIPAG sont la prévention de la perte d'autonomie, l'accompagnement psycho-social et le soutien aux aidants.

La saison 2024/2025 des ateliers de prévention du SIPAG a démarré le lundi 16 septembre !

Des activités adaptées pour les seniors, avec des professionnels compétents et sympathiques. Venez partager des activités pour un maintien en bonne santé et pour la convivialité !

Il reste quelques places, inscrivez-vous sur le site : www.lesipag.org



Le SIPAG est une équipe dynamique de 6 professionnelles : 3 assistantes sociales, 1 psychologue, 1 secrétaire et 1 directrice qui vous accompagnent dans vos différentes démarches, vous écoutent, vous soutiennent et organisent des ateliers de prévention : Gym Senior ; Remue-Méninges ; Qi-Gong ; Conduite, Sécurité & Autonomie etc.

*Devant de gauche à droite : Céline DESROCHES et Maëlle DELETRAZ – Assistantes sociales Sonia MALLAVAL – Directrice
Derrière de g. à dr. Mélanie POTHIER – Psychologue ; Véronique MONNIER – Secrétaire/comptable ; Julie SASSI-BAYLE – Assistante sociale*

LA MISSION LOCALE

La Mission Locale s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et ayant besoin d'aide pour entrer dans la vie active.

Elle propose de définir ou concrétiser leur projet professionnel. Elle propose également des services permettant aux jeunes de trouver un emploi, de renforcer leurs qualifications, d'être orientés vers le métier adéquat ou de solutionner des problèmes de la vie quotidienne.

ORIENTATION

Le besoin de changer d'orientation, de compléter un cursus ou plus généralement, d'obtenir une certification de compétences est l'une des demandes les plus fréquemment exprimées.

FORMATION

La recherche de la formation, adaptée au projet, se fait en concertation avec le jeune qui reste acteur de ses choix. Le conseiller identifie les obstacles dans la mise en œuvre concrète du projet (difficultés financières, mobilité...).

EMPLOI

- Préparation aux techniques de recherche d'emploi et aux entretiens d'embauche.
- Accompagnement intensif à la recherche d'emploi et mise en relation avec des employeurs.

VIE QUOTIDIENNE ET VIE SOCIALE

Santé, accès aux soins et aux droits, logement, participation citoyenne, accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs.

LA MISSION LOCALE PROPOSE AUSSI UN SERVICE AUX ENTREPRISES

- Aide à la définition des besoins et recueil de l'offre d'emploi.
- Recherche de profils adaptés, pré-recrutement.
- Information et mise en œuvre sur les contrats et les mesures d'aide à l'emploi.

Téléchargez dès maintenant l'application Ma Mission Locale

Offres d'emploi
Rendez-vous
Permanences
Ateliers
Actualités

Disponible sur
Apple Store Play-Store

Cécile Brunet conseillère en Insertion Sociale et Professionnel, propose aux 16-25 ans un accompagnement personnalisé.
Info@missloc.org / 04 72 59 18 80



PLACE AUX EMPLOIS

Grand Ouest Lyonnais

EMPLOI

PLACE AUX EMPLOIS : UNE FORCE D'ACCOMPAGNEMENT AU SERVICE DES CANDIDATS À L'EMPLOI.

Objectifs :

- **Assurer une relation suivie avec les entreprises locales.**

L'objectif est de faciliter leurs recrutements en publiant leurs offres d'emploi et en recherchant les candidats les plus adaptés aux critères d'embauche. Favoriser de ce fait les emplois locaux qui, en réduisant considérablement les déplacements domicile-travail, bénéficient tant aux candidats quant à leur qualité de vie, qu'aux employeurs soucieux de recruter localement et de fidéliser leurs salariés.

- **Assurer un accompagnement adapté aux attentes et besoins des Candidats à l'Emploi.**

Afin d'affiner leurs projets professionnels, de finaliser leur CV, d'acquérir les outils nécessaires à leurs recherches, les candidats à l'emploi peuvent compter sur un accompagnement personnalisé.

La force de Place aux Emplois résulte de son organisation :

- deux salariées expérimentées,
- un réseau d'une trentaine d'accueillants motivés et formés,
- une plateforme collaborative informatique performante permettant de s'inscrire en ligne.

<https://placeauxemplois.org>

N'hésitez donc pas à contacter l'antenne de Charbonnières-Les-Bains :

Permanences :
les mardis de 9h30 à 11h30 avec ou sans RDV

Adresse : en mairie,
2 Place de l'Église,
Charbonnières-Les-Bains

Contact :
charbonnieres@placeauxemplois.org
Téléphone : 04 78 19 80 07 ou
« Accueil Mairie » 04 78 19 80 00
(uniquement le mardi matin)





CHAMPIONS

ROLLER IN LINE HOCKEY : LOÏC ABGRALL CHAMPION DU MONDE !

Le Roller In Line Hockey est le cousin du hockey sur glace et se pratique en gymnase ou sur une patinoire dégelée. Le championnat du monde vétérans de cette discipline s'est tenu en Espagne du 10 au 15 juin 2024. Après avoir vaincu l'Espagne en demi-finales, l'équipe de France l'a emporté 3 à 2 face aux USA après prolongations.

Loïc Abgrall, qui joue au RHC Les Abeilles et seul joueur du département du Rhône sélectionné, remporte ainsi pour la 2^e fois un titre de champion du monde de Roller In Line Hockey. La commune le félicite pour cette victoire !



CHAMPIONS

FOOTBALL : LE CS MÉGINAND REMPORTE LA COUPE DU RHÔNE !

La catégorie seniors du club de football du CS Méginand qui représente les communes de Charbonnières-les-Bains, Marcy l'Étoile et Saint-Genis les-Ollières a remporté la coupe du Rhône ! Il s'agit du deuxième club de district à remporter le trophée en 30 ans, un moment historique et une réelle fierté pour l'équipe victorieuse ! La victoire a été obtenue face au FC Saint-Cyr-Collonges, club de Régional 1, soit 3 divisions au-dessus du CS Méginand.

Bravo aux joueurs pour cet exploit !



ENTRETIEN AVEC
THOMAS GILLOT,
 PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
ROCK'N'RÔLISTES



Comment vous est venue la passion du jeu de rôles ?

Depuis toujours, je suis captivé par les mondes imaginaires et les récits fantastiques. Que ce soit à travers les livres, les films, ou les séries, j'ai toujours été attiré par tout ce qui pouvait m'emporter vers des univers lointains et enchanteurs. Les premières étincelles de cette passion sont venues des «Livres dont vous êtes le héros» et des boîtes de jeu de société «Donjons & Dragons». Plus tard, les jeux vidéo comme Final Fantasy, Mass Effect ou encore Kingdom Hearts ont renforcé cet attrait. Il m'a semblé naturel de me tourner vers le jeu de rôle, où l'on peut s'immerger pleinement dans des mondes imaginaires et incarner des personnages aux multiples facettes.

Pour moi, le jeu de rôle est bien plus qu'un simple divertissement ; c'est un art, une forme d'expression unique à mi-chemin entre le jeu de société et le théâtre d'improvisation. C'est une expérience collaborative où l'on peut créer des histoires ensemble, construire des amitiés solides et vivre des aventures inoubliables. Qu'il s'agisse de parcourir les plaines du Mordor en tant que hobbit intrépide, de combattre des dragons dans des contrées lointaines ou d'explorer des donjons mystérieux, le jeu de rôle offre une échappatoire qui permet à chacun d'oublier ses soucis du quotidien. C'est cette passion que j'ai voulu partager en créant Rock'n'rôlistes, un espace dédié aux amateurs de jeux de rôle de la région lyonnaise, où l'on peut se réunir pour jouer, échanger, et surtout, s'amuser ensemble.

Pourriez-vous présenter votre association aux lecteurs ?

Rock'n'rôlistes est une association dédiée aux passionnés de jeux de rôle de l'ouest lyonnais, qu'ils soient débutants ou joueurs confirmés. Nous offrons à nos membres un espace où ils peuvent découvrir de nouveaux jeux, perfectionner leurs compétences et participer à des parties variées, allant des jeux de rôle classiques aux créations indépendantes. Notre communauté, accueillante et chaleureuse, est l'endroit idéal pour rencontrer d'autres passionnés, échanger des idées et même partager vos propres créations.

Notre association a pour objectif de faire découvrir le jeu de rôle à un public toujours plus large, en permettant à chacun de s'épanouir et de se perfectionner dans une ambiance détendue et conviviale.



Nous avons à cœur de transmettre la passion du jeu de rôle aux nouvelles générations, tout en créant une communauté soudée et dynamique dans l'ouest lyonnais.

Que vous soyez à Charbonnières-les-Bains, Tassin-la-Demi-Lune ou ailleurs, rejoignez-nous pour des moments de partage et d'aventures inoubliables.

Comment se déroulent vos soirées ?

Nos soirées se déroulent dans une ambiance conviviale et chaleureuse où chaque membre a l'occasion de vivre des moments ludiques uniques. Tout commence par l'inscription sur notre serveur Discord, qui sert de forum à l'association et où chaque semaine, je propose une nouvelle session de jeu de rôle.

Pour varier les plaisirs, j'alterne entre différents univers et mécaniques de jeu, mais nous offrons également la possibilité de jouer à des jeux de société grâce à notre partenariat avec la médiathèque de Charbonnières-les-Bains, qui met à notre disposition son vaste catalogue. Ainsi, nos soirées ne se limitent pas au jeu de rôle, et chacun peut trouver de quoi satisfaire sa curiosité ou son envie du moment.



Le jeudi soir, à partir de 19h45, nous nous retrouvons à la salle des Erables pour préparer ensemble l'espace de jeu et installer une atmosphère propice à l'immersion. Jusqu'à 23h, nous vivons ensemble des aventures palpitantes, que ce soit à travers des campagnes de jeux de rôle ou des parties de jeux de société.

Après la partie, nous prenons le temps d'échanger sur nos expériences de jeu, de discuter de notre passion commune pour le jeu de rôle, tout en évoquant les goûts des chips et notre mascotte, le perroquet Coco.

Ces discussions enrichissent nos soirées et renforcent les liens au sein de notre communauté.

Que diriez-vous aux lecteurs pour leur donner l'envie de vous rejoindre ?

Si vous avez toujours rêvé de plonger dans des mondes fantastiques peuplés de dragons, de chevaliers, et de mystères à résoudre, Rock'n'rôlistes est l'endroit idéal pour vous. Que vous soyez un novice curieux ou un joueur expérimenté, notre association offre une ambiance conviviale et chaleureuse où chacun peut explorer le jeu de rôle à son rythme.



Chaque semaine, nous proposons des sessions variées, allant des jeux de rôle traditionnels aux expériences plus inédites, sans oublier les jeux de société grâce à notre partenariat avec la médiathèque de Charbonnières-les-Bains.

C'est l'occasion parfaite de se perfectionner, de rencontrer d'autres passionnés et de vivre des aventures mémorables autour de la table.

Mais Rock'n'rôlistes, c'est bien plus qu'un simple club de jeu. Nous avons pour objectif de créer une communauté soudée de joueurs dans l'Ouest Lyonnais, de transmettre la passion du jeu de rôle aux nouvelles générations et de partager des moments de détente et de convivialité entre passionnés.

En rejoignant notre association, vous aurez non seulement accès à nos événements exclusifs, mais aussi à des avantages réservés à nos membres grâce à nos partenariats avec des boutiques locales.

Alors, n'hésitez plus, rejoignez-nous sur notre serveur Discord pour découvrir nos univers, faire de nouvelles rencontres, et partager votre passion pour le jeu de rôle. On vous attend avec impatience pour de nouvelles aventures !

VACANCES D'ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS !

Qui dit vacances dit sport ! En partenariat avec la Métropole de Lyon, les enfants ont eu accès à de nombreuses activités sportives situées au parc de Lacroix-Laval et au parc de Parilly : badminton, rugby, etc.

On peut aussi profiter de cet air de vacances pour laisser libre cours à l'imagination ! En passant par la capoeira du Brésil, la montagne de Chambrousse, la pêche de la Tour de Salvagny, le break dance New-Yorkais ou encore l'évasion dans notre région : les enfants ont appris et découvert de nouvelles pratiques et de nouveaux lieux.

Au mois d'août, les enfants ont vécu une semaine à travers celle d'une licorne. Malgré toutes ses péripéties, la petite licorne a su retrouver ses couleurs et sa magie grâce à l'effort collectif des enfants.

L'été se termine grâce à l'incroyable talent des enfants Charbonnois. Cet été n'aurait pas été possible sans la grande motivation des enfants !

Durant cette dernière semaine, ils ont montré différentes facettes peu importe l'univers, de l'art au sport, mais également beaucoup d'entraide et de bienveillance. ■





FÊTE DE L'ÉCOLE

La fête de l'école organisée par l'association de parents d'élèves « CAFEE » s'est tenue à la fin du mois de juin pour clôturer l'année scolaire.

Cette manifestation fut un grand succès qui a pu compter sur la présence de nombreux visiteurs. Pour l'occasion, chaque classe avait préparé un stand de jeux proposés aux autres enfants de l'école.

Des exposés retraçant l'année scolaire s'étant écoulée ont également été récités aux visiteurs.

La fête a été marquée par le « top départ » organisé par les enseignants, un temps fort mettant à l'honneur les élèves de CM2 avant leur passage en 6^e. Chacun a pu recevoir un livre et différents élèves ont alors présenté des chansons apprises à l'école.

Merci à tous les organisateurs, qu'ils soient parents, élèves, enseignants ou animateurs d'Alfa3A pour la tenue de cette belle fête ! ■



INFORMATION TARIFS



Tarifs (adoptés par le Conseil Municipal du 4 juillet 2024)

• Tarifs horaires accueil périscolaire et extrascolaire

Tarifs Accueil de Loisirs 2024 2025*				
QF	1 enfant	2 Enfants	3 enfants	4 Enfants
<700	1,55	1,23 €	0,93 €	0,62 €
De 701 à 1000	1,80	1,43 €	1,08 €	0,72 €
De 1001 à 1350	2,05	1,63 €	1,23 €	0,83 €
De 1351 à 2500	2,17	1,76 €	1,31 €	0,87 €
De 2501 à 4000	2,88	2,30 €	1,74 €	1,16 €
> 4001	3,09	2,49 €	1,86 €	1,24 €

* tarifs horaires arrondis pour facturation à la demi-heure

Les familles extérieures à la commune ont une participation familiale majorée de 0.40 cts de l'heure quelle que soit leur tranche de QF.

Tout retard d'un parent sera facturé comme suit : 5€ par enfant pour le premier quart d'heure de retard et 15€ par enfant au-delà

• Tarifs « études »

Etudes	
	Tarifs 2024/2025
La séance/enfant	1,75 €

L'organisation des études reste inchangée. La réservation au trimestre est obligatoire. Elle doit se faire sur le portail famille sous forme de réservation « longue période ».

• Tarifs restauration scolaire (à compter du 01/09/2024)

Tarifs repas 2024/2025	
Repas	Tarifs
Repas maternelle	4,84 €
Repas élémentaire	5,00 €
Repas adultes	5,61 €



SORTIRA CHARBO

SAISON CULTURELLE ALPHA

• Mardi 1^{er} octobre | 20h30 | Durée : 1h15
Un bon job
Tarif unique : 30€ / Tarif réduit : 20€

• Mardi 15 octobre / 20h30 / Durée : 1h10
Dis-le en un souffle
Tarif unique : 12€

Mardi 19 novembre / 20h30 / Durée : 1h15
Scotland !
Tarif unique : 25€ / Tarif réduit : 20€

• Mardi 10 décembre / 20h / Durée : 1h15
Les mangeurs de lapins
Spectacle famille dans le cadre du 7 à l'Ouest !
Tarif unique : 20€ - Gratuit pour les enfants

Tout au long de l'année, vous pouvez réserver vos places pour un spectacle de l'Espace Culturel Alpha:

- Par téléphone : 04 78 19 80 00
- Par courriel : spouliquen@charbonniereslesbains.com
- Au guichet de l'Espace Culturel Alpha les jours de spectacle : 9h-12h30 ; 14h-17h ; 19h30-20h30

SALLE ENTR'VUES

• du 30 septembre au 13 octobre 2024
Bogousia et Lespina

• du 14 au 20 octobre 2024
Florence Crespy

• du 21 octobre au 3 novembre 2024
Isabelle Joly, Xavier Arpino et Valeria Pacella

• du 11 au 24 novembre 2024
José Alonso et Christelle Roussel

• du 25 novembre au 1^{er} décembre 2024
Marie Couray et Micheline Garin

• du 2 au 15 décembre 2024
Géraldine Venet et Sylvie Bourgougnon



BROCANTE GEEK & POP CULTURE



L'association STEREO TYPE THINGS PAST LTD organise le dimanche 13 octobre 2024 de 10h à 18h au sein de la salle Ste Luce une brocante spécialisée sur le thème geek et pop culture.

De nombreux exposants proposeront à la vente des jeux vidéos, des jouets et jeux de société vintage, des figurines, mangas, animés, films, séries, vinyles, goodies,... des années 80-90 et début 2000.

Concours, animations, youtubers et restauration sur place.

Entrée 2€ / Gratuit pour les moins de 12 ans et cosplay

SORTIR PRÈS DE CHEZ VOUS

• **Maria Dolores y Amapola Quartet** – Spectacle musical
Vendredi 11 octobre à 20h30 à l'Aqueduc de Dardilly
Un spectacle drôle et envoûtant sur le tango, interprété par une artiste hors pair.

**Tarifs : 19 € | RÉDUIT 15 € | JEUNE 9 €
| - 12 ANS GRATUIT**

**Contacts : 04 78 35 98 03
aqueduc@mairie-dardilly.fr**

• **Camus et moi, par Raphaël Enthoven**
Mardi 4 décembre à 20h30 à l'Espace Ecully

Dans un plaidoyer fervent qui mélange cinéma, musique, théâtre et philosophie, Raphaël Enthoven dévoile les paradoxes et la puissance de la pensée de Camus, qui peut aider à traverser l'existence.

Tarifs : 22€ et 18 €

Réservation au Centre culturel d'Ecully ou en ligne (FNAC).

MARCHÉ AUX JOUETS Rotary Club de Lyon Charbonnières

**Dimanche 17 novembre 2024 | De 9h à 18h |
Salle Sainte-Luce
Une nouvelle fois, la Salle Sainte-Luce va connaître une animation orchestrée par le dynamique Club Rotary de notre ville.**

Après le très réussi marché aux vins bio, qui a permis de procurer une aide matérielle au Centre Ressources (aide et soutien aux femmes victimes du cancer), voilà une action dont les bénéficiaires permettront, entre-autres, de procurer un peu de joie aux enfants accueillis par la MECS « La Maison ».

**Vendre, acheter, voire donner :
jeux (d'intérieur, d'extérieur, vidéo...), jouets,
livres, peluches, ballons, vélos...
et permettre la réalisation d'actions en faveur de
l'enfance en difficulté.**

**Renseignements et inscriptions pour les exposants :
07 75 77 06 74
rotarycharbonnieres@gmail.com
(date limite d'inscription 7/11/2024)**

FESTIVITÉS DE NOËL

Tout au long du mois de décembre !

Comme les années précédentes, vos commerçants organiseront des animations qui raviront petits et grands tout au long du mois de décembre. Le programme sera à découvrir dans les semaines à venir !





CHARBO JOUETS

Dimanche 1^{er} décembre 2024 | De 9h à 16h | Salle Sainte-Luce

La 44^e Bourse d'échanges internationale de miniatures automobiles et de jouets anciens se tiendra en salle Sainte-Luce.



CONFÉRENCE ALTAÏR

ESPACE CULTUREL ALPHA

• **Lundi 16 décembre 2024 / 14h30**
Peuple du froid, de Jacques DUCOIN

MÉDIATHÈQUE

Mardi 17 décembre à 17h

« Au nord de la lune », contes scandinaves en musique par la compagnie « A la belle étoile ». Trois contes islandais, norvégien et suédois où l'on rencontre des filles aventurières qui n'ont peur de rien, un lit volant au-dessus de paysages grandioses, un ours qui parle, des lapins malicieux...

Laissez-vous conduire dans ce Grand Nord imaginaire aux décors polaires et brillants, au son d'une musique originale (violon, clarinette, chant, bande son électro).



FÊTE DES LUMIÈRES

Samedi 7 décembre 2024

Cette année, à Charbonnières-les-Bains, la Fête des Lumières se tiendra le samedi 7 décembre !

À partir de 18h30 – Centre-ville : animations proposées par l'ACCAPL et différentes associations.
20h30 – Esplanade Cadichon : feu d'artifice

Les informations concernant les perturbations de stationnement et de circulation seront communiquées prochainement sur le site internet, la page Facebook et l'application illiwap de la commune.





Conseil Municipal

Salle du Conseil – place Bad Abbach

Judi 3 octobre – 20h

Judi 5 décembre – 20h

Collecte des végétaux

Parking du Cimetière

• Samedi 5 octobre 2024

• Samedi 19 octobre 2024

• Samedi 2 novembre 2024

Parking du Lycée

9h-16h (pause du gardien de 13h à 13h30)

• Samedi 14 décembre 2024

Les travaux de bricolage et de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage à cause de leur intensité sonore ne peuvent être réalisés que :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement.

État civil



Naissances

Hugo CALVET VU est né le 13 Avril 2024

Octave CHAUFFARD est né le 7 Mai 2024

William, James, Maurice LAWSON GRANGE est né le 29 Mai 2024

Mariages

• Cyprien, Antonin, Aristide JACQUET et Marie, Micheline, Monique LIOPE se sont mariés le 1^{er} Juin 2024

• Stéphane SIBUÉ et Florence, Régine, Geneviève CATÉRINI se sont mariés le 22 Juin 2024

• Baptiste, Patrick, Henri GÉRARD et Louise, Corentine, Marie DEREDENAT se sont mariés le 12 Juillet 2024

Décès

Samir AÏT-YAHIA nous a quittés le 27 Avril 2024

Michèle, Alice, Marie DARRODES (veuve CABANNES) nous a quittés le 20 Mai 2024

Jean, Philippe MAUGERY nous a quittés le 20 Mai 2024

Alain, Robert BARRET nous a quittés le 2 Juin 2024

Jeanine, Andrée LOUIS (épouse CHAMBION) nous a quittés le 3 Juin 2024

Pierre FERRER nous a quittés le 6 Juin 2024

Christian, Pierre, Marie MAGNE nous a quittés le 13 Juin 2024

Geneviève, Madeleine, Antoinette BOUTILLAT (veuve KREUTZER) nous a quittés le 15 Juillet 2024

Yvette, Louise, Fernande PUECH (veuve CHAVENT) nous a quittés le 30 Juillet 2024

Jean Louis Laurent ORSI nous a quittés le 1er Août 2024

Sébastien RODECURT : l'immobilier en toute sérénité

« L'immobilier en toute sérénité », c'est la raison d'être de l'agence immobilière « Bien à toi(t) », créée par cet ancien ingénieur en énergie et environnement qui réside depuis 6 ans sur la commune de Charbonnières-les-Bains. Sébastien Rodecurt apporte ses services aux Charbonnois dans le domaine de la transaction immobilière et du viager.

« Mon souhait est d'apporter une expérience positive et non anxiogène à tous mes clients qui souhaitent vendre leur bien immobilier. L'atteinte de cet objectif repose sur une vraie bienveillance et de solides compétences (droit, gestion de projet et relation commerciale) qui sécurisent à la fois vendeur et acheteur au travers d'une transaction équilibrée et d'un parcours de vente sécurisé.

Je vous propose une évaluation juste et sincère de votre bien grâce à ma formation d'expert en évaluation immobilière. Je suis disponible pour toute demande d'estimation sur la commune.

Vendre en viager ou vendre votre nue-propriété ? Fort d'une expérience de plusieurs dizaines de ventes de ce type au sein d'un cabinet lyonnais réputé, je saurai vous conseiller au mieux de vos intérêts et vous accompagner en toute confiance dans ce projet.

Retrouvez-moi sur www.bienatoit.immo ou au 04 43 50 07 00.»





Administrer, c'est avant tout bien connaître ses dossiers...

Désigné par suffrage, une des qualités d'un élu municipal, de la majorité comme de l'opposition, est de posséder une excellente connaissance des dossiers.

Il doit en avoir lu chaque détail, le posséder, le maîtriser avec exactitude. Un savoir sommaire ou incomplet se percevant très rapidement dans ses communications, au risque d'une publication erronée, voire mensongère...

L'information circulant parfois dans la population à la vitesse de l'éclair.

Une désinformation purement politique pouvant avoir pour seul objectif : discréditer.

Ce fut encore le cas dans le Mag2Lyon du mois de mai dernier où une liste d'opposition déclarait au sujet des travaux de la route de Paris : "On a laissé faire cette voie cyclable et la commune a dû financer le déplacement de tous les réseaux"...

Cette affirmation dévoile une totale méconnaissance du dossier.

Les réseaux en question, eaux potables, pluviales et gaz, vieux de 60 ans, ont été financés par le budget de la Métropole, pas par la commune.

Seul l'enfouissement des lignes de l'éclairage public ayant été financé pour 2 M€ dont 1,5 M€ payé cash par la commune.

Une position pour le moins inquiétante à quelques mois de la prochaine échéance des municipales et un risque pour la population.

Cette dernière étant en droit d'exiger de ses élus, une totale transparence et une vérité quant à la bonne utilisation de ses impôts.

Les élus de la Majorité

Le rayonnement de Charbonnières

Le rayonnement de Charbonnières est bien supérieur à son territoire. Sa taille est la moitié de celle de La-Tour-de-Salvagny et trois quarts de Marcy-l'Étoile, qui ont une population moindre. L'histoire, la beauté des sites et surtout la vitalité de sa vie associative, sportive et culturelle en sont les clés.

La ville rayonne au niveau régional notamment grâce au rallye Rhône-Charbonnières ou l'Open du Tennis Club. Pour le sport au quotidien, d'autres clubs importants profitent de nos installations ou de notre financement et attirent des adhérents d'autres communes : escalade,

judo, badminton, tennis de table, et bien d'autres. Le rejet du projet de Parc des sports de la majorité a certes des conséquences pour certaines disciplines mais, il est excessif d'écrire qu'on prépare une régression du sport à Charbonnières.

Côté culturel, la fréquentation de l'Alpha, tant au cinéma qu'au théâtre, augmente. Nos voisins y viennent en nombre, pour près de la moitié.

Pour l'animation, les bénévoles de l'AVF, du Jumelage ou du GRH organisent des événements festifs et des activités régulières,

de renommée territoriale. Nos associations musicales sont aussi très présentes. Les diverses associations coopèrent entre elles.

La ville soutient ces initiatives par des subventions significatives et l'aide d'une équipe technique compétente. Enfin, réjouissons-nous de la réouverture de la MdA, fermée depuis l'année 2020.

Un grand merci à tous pour votre participation à l'attractivité de Charbonnières.

Séverine FONTANGES, Jean BERGER, Patrick CHANAY, Véronique DUSSARDIER
www.charbo-news.com

La mairie au service des citoyens, s'inspirer du tissu associatif

À contempler la bonne humeur des Charbonnois lors de la fête de la musique ou du traditionnel BierGarten du Jumelage de rentrée, les bénévoles de nos associations méritent d'être chaleureusement remerciés.

Les pratiques associatives peuvent servir de modèles inspirants. Nos associations excellent dans diverses activités choisies, qu'elles soient sportives, musicales, culturelles ou solidaires. Leurs dirigeants et intervenants sont à l'écoute de chaque pratiquant ou bénéficiaire, assurant ainsi une expérience enrichissante pour tous. Les associa-

tions qui perdurent prennent des initiatives, se structurent et organisent des activités régulières ou ponctuelles. Ces animations et services sont rendus possibles grâce à la fidélité des bénévoles et au soutien d'acteurs occasionnels.

À l'image de nos associations, la mairie devrait écouter ses citoyens, travailler en collaboration, s'appuyer sur les bonnes volontés et les personnes compétentes. En somme, en s'inspirant des valeurs et des pratiques de nos associations, la mairie peut

jouer un rôle central dans l'amélioration de la qualité de vie des Charbonnois, en favorisant l'engagement, la solidarité et la cohésion. Quel meilleur projet que la construction d'un centre technique municipal pour interroger les concitoyens sur les services administratifs et techniques dont ils ont besoin ?

Merci à vous tous qui vous engagez pour le bien commun charbonnois. Très bel automne à tous.

Nausicaa BOISSON, Benoît MARBACH et l'équipe Réussir Charbo avec Vous

Dans une démocratie, la diversité des opinions et le respect du droit à la parole sont essentiels.

La manière dont le maire utilise ses éditoriaux du Charbo Mag et ses discours, souvent longs et accusateurs, ne nous laisse pas de droit de réponse concomitant, ce qui crée un déséquilibre flagrant dans l'information transmise aux Charbonnois. L'absence d'équité est non seulement pernicieuse, mais va à l'encontre des principes de transparence et d'intégrité.

Il en va ainsi, à la suite de notre vote contre le projet de « palais des sports » en septembre 2023. Tout ou presque a été dit sur l'abandon du projet du côté de M. le Maire, accusations

infondées comprises. Il n'en demeure pas moins qu'aucune ouverture n'a été proposée à l'ensemble des élus, pour élaborer, dans l'intérêt général, une stratégie pour le sport à Charbonnières ou une proposition de rénovation indispensable de nos deux salles Ste Luce.

Ainsi, au lieu d'encourager le débat et la confrontation d'idées, notre maire redoute la contradiction. En réduisant au silence ceux qui expriment des opinions ou idées divergentes, il montre une vision restreinte de ce qu'est la démocratie, à un moment où la culture du

compromis est la nouvelle pierre angulaire de la politique.

Après cet été magnifique, ces moments inoubliables de fête, d'inclusion, de bonheur et de partage autour de l'esprit olympique, nous vous souhaitons une bonne rentrée, et que chacun, petit ou grand, trouve dans le sport une source de passion et de bien-être.

S. Arcos, A. Grenier, E. Horriot, P. Lhopital, K. Pinté, groupe Charbonnières Autrement
charboautrement@gmail.com



ESSILOR

VOIR PLUS.
VIVRE PLUS.

*Venez découvrir les
dernières technologies*

Essilor

*verrier français pour
une protection de vos
yeux optimale*



2024



ATOL

LES OPTICIENS

102 Route de Paris
69260 Charbonnières-Les-Bains

Parking pour notre clientèle

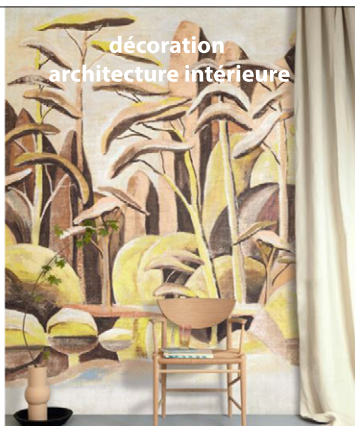
CONTACTEZ NOUS

04 72 18 10 87

atol.charbonnieres@groupecoteoptique.fr
www.opticiens-atol.com

Mickaël Chavasse

Responsable
Opticien conseil diplômé



décoration
architecture intérieure

L'allié de tous vos projets, de la conception à la réalisation !

Pour tous vos projets de rénovation et d'aménagement, l'entreprise PATRU et le showroom ESPACE COULEUR vous proposent une offre globale afin de répondre à toutes vos demandes. Ouvert aux particuliers, le showroom présente un large choix de références de papier peint haut-de-gamme, peinture et revêtement de sol. Son architecte d'intérieur vous accompagne et dessine avec vous un projet à votre image !



161 route de Paris - 69260 Charbonnières-les-Bains
Tel. 04 78 34 50 13 (Entreprise) / 04 78 35 45 94 (Showroom)

www.patru.fr

Patru / Espace Couleur Showroom patru_espace_couleur

Massages - Soins énergétiques

Céline HULOT

Tél. : 06 35 44 44 44

Depuis 10 ans à Lentilly

www.celine-hulot-massage.com



Pour tous
vos projets immobiliers :

Charbonnières-les-Bains,
Ouest lyonnais,
Lyon



L'immobilier en
toute sérénité

16 rue Cuvier 69006 Lyon



Sébastien RODECURT

☎ 06 47 54 50 06

@ bienatoit69006@gmail.com

Expert Viager
et Nue-propriété
Vente / achat / location
Evaluations immobilières

The Latebloomers present...

SCOTLAND!



The Advertiser



The Clothesline



Glam Adelaide



The Adelaidian



Brighton and Hove News



Gutter Culture

MARDI 19 NOVEMBRE - 20H30

Espace Culturel Alpha

Charbonnières-les-Bains